

SAINTE GENEVIÈVE 2016

Saint-Claude, le vendredi 9 décembre 2016

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Guadeloupe

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous en ce jour de célébration et d'hommage à Sainte Geneviève, la Sainte patronne de la Gendarmerie nationale, car c'est pour moi l'occasion de vous rappeler l'attachement et la confiance du Gouvernement, du Préfet et de nos administrés vis-à-vis de votre Arme.

La célébration de la Saint-Geneviève est un moment de partage, c'est un moment de fête pour l'ensemble des personnels de la Gendarmerie et leurs familles. C'est aussi un moment de reconnaissance pour votre engagement. C'est enfin un moment de rassemblement autour des valeurs qui vous portent au quotidien.

« Ceux à qui est confiée la garde de la sécurité publique n'ont pas moins besoin que les autres d'un patronage, tant il leur revient de défendre les lois de leur pays, de veiller au bien de la société humaine, de réprimer l'audace des malfaiteurs ». Ces paroles, ce sont les mots du Pape Jean XXIII lorsqu'en 1962, il déclara Sainte Geneviève « patronne céleste principale auprès de Dieu des gendarmes français, gardiens de l'ordre public ».

Sainte Geneviève, vous le savez tous, c'est cette héroïne sainte et inspirée qui, en l'an 451, lors du siège de Lutèce par les armées d'Attila le Hun, su, par la force de son caractère, mobiliser les Parisiens et les convaincre d'organiser la résistance, au lieu d'abandonner la ville comme ils s'apprêtaient à le faire. Face à une telle résolution, Attila préféra continuer sa route. A Lutèce, ce qui s'est joué, c'est un sursaut collectif, dont Sainte Geneviève a été pour ainsi dire le catalyseur. Le parallèle entre sa capacité à éradiquer l'insécurité et la violence grâce à sa proximité avec la population parisienne et les missions quotidiennes de la Gendarmerie ne vous aura pas échappé...

C'est une belle tradition pour une corporation comme la vôtre que de se mettre sous le patronage d'un Saint et de se donner ainsi une référence qui soit le gage de l'idéal qui anime chacun d'entre vous dans l'exercice de sa mission.

En choisissant Sainte Geneviève comme patronne, la Gendarmerie a repris à son compte cette ardeur à la défense civile symbolisée par le cierge constamment allumé que la Sainte tient à la main. Pour les gardiens de l'ordre public, Sainte-Geneviève est au quotidien celle qui a su soutenir le peuple dans les graves périls et qui est ainsi devenue la lumière de la Patrie.

Cette cérémonie permet aussi de rappeler l'importance de la Gendarmerie au sein de l'ordre républicain.

Depuis sa création par la loi du 16 février 1791, la Gendarmerie nationale incarne cette force « *instituée pour assurer dans l'intérieur de la République le maintien de l'ordre et l'exécution des lois* » (Loi du 28 germinal an VI).

La spécificité de la gendarmerie, c'est la dualité de sa mission :

- d'une part, en tant que force militaire armée, la Gendarmerie participe à la mise en œuvre de la politique générale de la défense, sur le territoire national comme à l'extérieur.
- d'autre part, dans l'exécution de ses missions de police, si elle est une force publique investie d'un pouvoir de contrainte, elle est aussi et surtout un service de proximité.

Cette dualité de mission fait de la gendarmerie cette fameuse force, que beaucoup de pays nous envient et utilisent comme modèle, une force en mesure d'intervenir dans un large spectre de situations, allant de la police judiciaire au maintien de l'ordre, voire à la participation aux conflits armés.

La Gendarmerie symbolise encore aujourd'hui avec force la présence territoriale de l'État, car elle a su tisser et faire vivre un lien indestructible entre elle et la Nation, dans toute sa diversité, et ce dans chaque département, dans chaque commune de France, dans l'Hexagone aussi bien qu'en Outre-mer.

La gendarmerie est un service public que la population a tenu, tient et tiendra toujours en très haute estime, car elle sait votre

conviction inébranlable en faveur du droit, pour la paix et la sécurité de nos concitoyens.

Ce service public représente un élément essentiel de la vie sociale et constitue au niveau de chaque brigade une parcelle d'État. Votre présence sur le terrain est fondamentale à l'heure où, selon les mots du Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, Jean-Michel BAYLET, « l'accès à un bouquet de services de proximité adapté à chaque population (...) est une condition indispensable au développement des territoires ».

A ce titre, je voudrais saluer tout particulièrement les gendarmes mobiles, dont je connais le savoir-faire et la disponibilité. Votre engagement sur tout le territoire de la Guadeloupe est remarquable. Je garde encore à l'esprit les réactions de liesse de la population de l'agglomération pointoise lorsque, le 19 septembre dernier, moins d'une semaine après la tragique agression mortelle commise à l'encontre du jeune Yohann EQUINOXE, se sont déployés dans la ZSP les renforts de gendarmerie mobile décidés par le Premier Ministre Bernard CAZENEUVE, qui était alors encore Ministre de l'Intérieur.

C'est grâce à un maillage territorial toujours renforcé que nous pouvons relever au mieux le défi d'une lutte difficile et de longue haleine contre l'insécurité, contre une violence dont la banalisation est tout à fait inacceptable, contre ces maux de la société actuelle que sont les violences intrafamiliales, les atteintes aux personnes ou les crimes crapuleux.

Si l'année qui se termine n'a pas été simple, les objectifs fixés, je le rappelle, reposent sur l'occupation de la voie publique, l'augmentation du potentiel d'investigation et la coproduction de sécurité avec élus – ces objectifs seront tenus. Votre action et celle des policiers ont contribué à faire reculer les phénomènes de délinquance et à réduire le sentiment d'insécurité parmi la population.

Comme vous l'a rappelé Bernard CAZENEUVE en octobre dernier, lors de son discours aux forces de sécurité, *« l'objet est d'en finir avec des phénomènes de délinquance enkystés dans certains territoires depuis trop longtemps (...). Les Français d'outre-mer attendent depuis trop longtemps une réponse cohérente des pouvoirs publics, engageant aussi bien l'État que les collectivités territoriales »*.

Pour cela, les forces de l'ordre, qui ont vocation à répondre à l'urgence au quotidien, doivent également inscrire leurs actions dans des coopérations durables avec l'ensemble des services de l'État mobilisés, tout comme avec les agents de police municipale.

A ce titre, je sais que le Commandement de la Gendarmerie de Guadeloupe, les Compagnies de Pointe-à-Pitre, du Moule et de Saint-Martin-Saint-Barthélemy, et toutes les Brigades de gendarmerie en Guadeloupe, sont pour les maires des partenaires privilégiés.

Je mesure en effet au quotidien à quel point les maires apprécient la disponibilité et la réactivité de « leurs » gendarmes. Ce lien s'est illustré régulièrement à l'occasion des opérations particulières de sécurité, dans l'organisation de patrouilles communes avec la police municipale, comme c'est le cas à Baie-Mahault, dans des initiatives de rencontre avec la population, comme récemment à Capesterre-de-Marie-Galante, ou encore dans des démonstrations de force exceptionnelles, comme à l'occasion des fouilles sectorielles qui ont eu lieu au centre pénitentiaire de Baie-Mahault.

Je sais également combien la Gendarmerie nationale et la Police nationale agissent de concert dans leur mission commune. Je considère que vous ne faites qu'un dans cette mission et j'apprécie à ce titre la complicité qu'entretiennent le Commandant de la Gendarmerie de la Guadeloupe et la Directrice départementale de la sécurité publique.

C'est bien grâce à cet investissement permanent des forces de gendarmerie et celui de la police nationale que nous réussissons à contenir les accès de violence auxquels la Guadeloupe doit régulièrement faire face.

Les bons résultats de la Gendarmerie en la matière ne doivent pas cacher la dureté de votre tâche, l'exigence de votre engagement et la difficulté des épreuves.

Je sais combien votre métier est difficile à exercer dans un univers parfois chancelant et toujours fragilisé.

Je sais aussi combien votre métier exige de discernement, d'engagement, de dévouement, de courage et une haute idée du sens civique.

La multiplicité de vos tâches n'est pas facile à assumer. Mais elle est au cœur de votre mission. Je sais que vous en êtes fiers.

Je sais aussi la générosité avec laquelle vous exercez ce métier. Au service de la population, vous apportez une réponse humaine, raisonnée, exempte de toute technocratie, de toute passion.

Les citoyens apprécient cette humanité alliée à cette volonté de voir chacun respecter les règles de la vie collective.

Les Guadeloupéens savent combien leurs gendarmes sont attachés à leur mission, sont soucieux de l'intérêt public et exercent leur métier dans le souci d'une plus grande efficacité à leur égard.

Cette efficacité des hommes sur le terrain doit aussi se conjuguer avec la disponibilité des moyens : moyens humains, moyens financiers.

Dans un contexte budgétaire contraint, le Gouvernement aura, d'ici la fin du quinquennat, augmenté de 9 000 policiers et gendarmes supplémentaires les effectifs des services et des unités de sécurité intérieure. Rien qu'en Guadeloupe, outre les 70 gendarmes mobiles déployés dans la ZSP depuis le 19

septembre, et qui ont vocation à rester dans le département tant que la situation l'exigera, Bernard CAZENEUVE a annoncé, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Plan Sécurité Outre-mer, l'arrivée de 71 gendarmes supplémentaires d'ici 2018, parmi lesquels 59 viendront renforcer les unités territoriales et les unités de police judiciaire. 90 effectifs supplémentaires doivent également venir renforcer la réserve opérationnelle de la gendarmerie, qui est un symbole de l'énergie, du patriotisme et du dévouement qui, ici comme ailleurs, animent la jeunesse française. Par ailleurs, dans le cadre du Plan BAC-PSIG 2016, l'ensemble des Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Guadeloupe doit être labellisé « Sabre », grâce à l'arrivée de 12 sous-officiers entre 2017 et 2018. Vous savez que cela signifie qu'ils bénéficieront de compétences et de matériels renforcés pour faire face à toute situation de crise sécuritaire, y compris les plus graves.

Je suis sûr que chaque Guadeloupéen comprend et partage ce souci d'adapter les moyens aux exigences d'aujourd'hui, car c'est le gage de l'efficacité de l'action et de la pérennisation du professionnalisme de la Gendarmerie. C'est dans cet esprit qu'à la demande de Bernard CAZENEUVE, nous menons actuellement la procédure de consultation des élus concernés par un redéploiement de la circonscription de Capesterre-Belle-Eau, dans un souci d'optimisation de la couverture de voie publique et de la répartition des compétences entre la Police et la Gendarmerie.

Dans cette manœuvre opérationnelle que nous menons pour contenir la délinquance en Guadeloupe, je sais que je peux compter sur un commandement de la Gendarmerie d'une grande qualité. Permettez-moi d'avoir un mot d'estime tout particulier pour le Colonel Jean-Marc DESCOUX, dont nous venons d'apprendre l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de Général de Brigade, et dont les étoiles bien méritées viendront prochainement illuminer le ciel de Guadeloupe.

Sachez combien cette promotion fait la fierté de la Guadeloupe.

Enfin, j'aurai un dernier mot à l'attention de vos familles dont je connais la fierté, mais aussi l'angoisse. Je veux leur dire toute la reconnaissance de l'État pour cet engagement.

L'esprit de sacrifice est au cœur du métier de gendarme. Sacrifice, en acceptant de prendre des risques pour mieux protéger les citoyens. Sacrifice aussi en acceptant des conditions de vie compliquées qui s'imposent à vos familles, pour le service d'autrui. Sacrifice enfin, quand chaque année, la Gendarmerie paie un lourd tribut à la Nation, pour l'intérêt public, pour la défense de nos valeurs humanistes et républicaines.

Je veux encore vous remercier, au nom de l'État et en mon nom propre. Continuez d'agir comme l'ont fait vos chers disparus, avec le même courage qui fait endurer fatigue et lassitude, qui interdit impasses et faux-semblants et donne à l'homme toute sa noblesse et toute sa grandeur.

Qu'il me soit permis ici de vous renouveler ma confiance, mon attachement et ma fierté de travailler au quotidien avec vous.

Vive la Sainte-Geneviève ! Vive la Gendarmerie nationale.